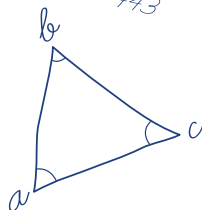




$$\begin{array}{r} 275 \\ + 168 \\ \hline \end{array} > \begin{array}{r} + 25 = 300 \\ - 25 = 143 \\ \hline 443 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 275 \\ + 168 \\ \hline 443 \end{array} > 13$$



Ma 1^{ère} rentrée à Savigny



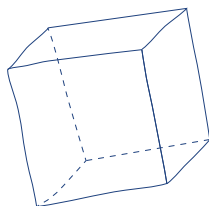
Les inscriptions pour les enfants emménageant sur la commune s'effectuent tout au long de l'année.

Uniquement sur rendez-vous à réserver en ligne sur le site internet de la ville www.savigny.org > pastille prise de rdv > prendre un RDV > Régie inscription.

Juste après l'inscription administrative réalisée, **il faudra déposer la fiche d'inscription délivrée par la mairie dans la boîte aux lettres de l'école.**

BONJOUR!

Inscription toute l'année



1





Les pièces justificatives à fournir

(originaux + photocopies)

- Le livret de famille ou copie intégrale d'extrait d'acte de naissance de l'enfant (traduit en Français par un traducteur assermenté)
- Pièce d'identité des représentants légaux, titre de séjour, attestation de demandeur d'asile
- Le certificat de radiation délivré par l'ancienne école de l'enfant
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (bail, quittance de loyer, attestation titulaire d'un contrat d'énergie, facture d'eau, facture d'électricité, acte de propriété, promesse de vente et attestation bancaire d'accord du crédit)
- En cas d'hébergement chez une tierce personne : attestation sur l'honneur + son justificatif de domicile et sa copie de pièce d'identité
- Photocopies des pages du carnet de santé faisant apparaître les vaccinations obligatoires à jour conformément au schéma vaccinal ou un certificat de vaccination détaillé
- Pour les parents divorcés ou séparés : copie du jugement du juge des affaires familiales précisant la garde légale des enfant
 - En l'absence de jugement, une autorisation écrite de l'autre représentant légal autorisant la scolarité de l'enfant sur la ville de Savigny-sur-Orge accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité
- Pour les enfants confiés à un tiers : attestation de prise en charge de l'enfant (document officiel)

***Nous attirons votre attention sur le fait que
le Service Régie ne traitera aucun dossier incomplet.***

Plus d'informations auprès du service des Affaires Scolaires :
par téléphone au 01 69 54 40 53 ou par mail à scolaire@savigny.org